

AVIFAUNE NICHEUSE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE EN 1994 (milieux prairiaux, palustres et bocagers)

par Stéphanie FLIPO

INTRODUCTION

En 1994, en application d'un règlement européen visant la promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, une opération locale agriculture-environnement a été mise en place en plaine maritime picarde. L'objectif général de ce type d'opération est d'encourager le maintien de modes de production agricole adaptés à la gestion de l'espace et de son patrimoine naturel par la signature de contrats de 5 ans entre des agriculteurs volontaires et l'État.

Dans le cadre du lancement de l'opération locale en plaine maritime picarde, une étude "d'accompagnement" a été réalisée. Elle avait pour objectif de décrire l'état initial agri-environnemental et d'élaborer un protocole de suivi environnemental destiné à tenter de mesurer les effets de l'opération locale. Différents thèmes ont été abordés, qui se répartissent en trois volets :

- écologique (habitats, flore, avifaune, faune des milieux aquatiques : odonates, batraciens, invertébrés aquatiques) ;
- agricole ;
- hydrologique.

Cette étude a été financée par la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et par le Conseil Régional de Picardie. La maîtrise d'ouvrage a été réalisée par le Syndicat Intercommunal de Développement Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre et la maîtrise d'oeuvre a été assurée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie en partenariat, pour le volet avifaune, avec les organismes suivants : la Centrale Ornithologique Picarde (COP) et l'Office National de la Chasse (ONC).

La coordination a été effectuée par le Conservatoire

des Sites Naturels de Picardie (S. FLIPO). Les prospections de terrain ont été mises en oeuvre par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (S. FLIPO), la Centrale Ornithologique Picarde (L. GAVORY) et l'Office National de la Chasse (P. TRIPLET). D'autres personnes ont également contribué à la réalisation de l'étude (transmission de données récentes et/ou prospections) : V. BAWEDIN, P. CARRUETTE, J. DURANT, P. ÉTIENNE, G. FLOHART, M. HERNOT, J.B. MOURONVAL, J. MOUTON et J.C. ROBERT.

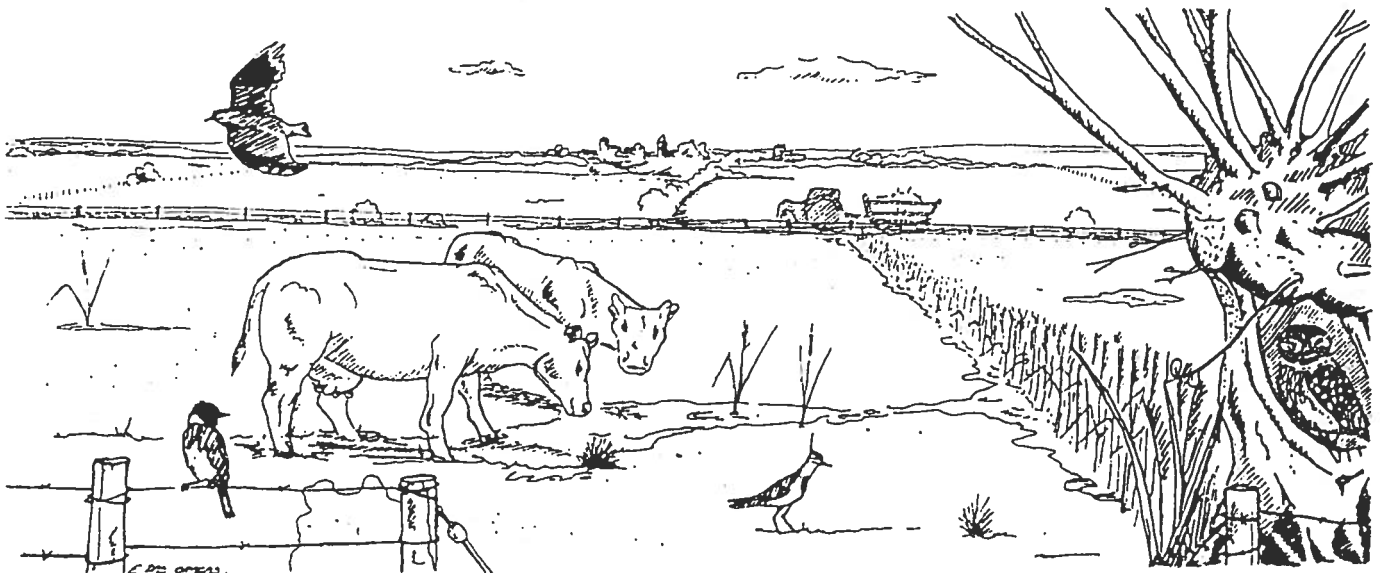
L'objectif du présent article est de rendre compte des principaux résultats du volet "avifaune" de cette étude d'accompagnement. Après une description succincte de la plaine maritime picarde, la méthodologie de l'étude est présentée et les résultats sont commentés.

1. PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE

Il y a environ 2000 ans, la plaine maritime picarde était composée d'un mélange d'eau douce (en provenance de l'Authie, de la Maye et de la Somme) et d'eau salée. Elle a ensuite été progressivement soustraite au domaine maritime par l'action conjuguée de plusieurs phénomènes naturels (régressions marines, atterrissement de la baie de Somme) et artificiels (édification de digues délimitant des renoûtures (= polders) et création d'un réseau de fossés de drainage afin d'évacuer les eaux vers la mer) dès 1099.

Le contexte géologique ainsi que les activités humaines pratiquées sont à l'origine de la richesse et de la diversité biologique de la plaine maritime picarde.

Ce terroir couvre environ 25 000 hectares entre la vallée d'Authie au Nord et la vallée de la Bresle au Sud. Une



falaise morte constitue la limite Est de la plaine maritime au delà de laquelle s'étendent les régions naturelles du Ponthieu et du Virneu. Cette falaise devient vive au Sud, à partir d'Ault.

Dans la partie Est des bas-champs du Marquenterre, la présence de tourbe a permis le développement de marais arrière-littoraux qui sont particulièrement attractifs pour l'avifaune. Cette série de marais s'étend de Nampont au Nord jusqu'à Sailly-Bray au Sud.

De vastes superficies de prairies (environ 3000 hectares) couvrent encore la plaine maritime picarde malgré l'évolution des pratiques agricoles qui ont été récemment intensifiées ou profondément modifiées : recul de l'élevage, retournement des prairies permanentes et drainage, disparition des éléments structurants du paysage (haies, saules têtards, mares ...), déprise dans certains cas.

Les polders de la baie d'Authie, la basse vallée de la Somme, le Hâble d'Ault et sa périphérie font partie des secteurs de la plaine maritime qui comportent encore de vastes secteurs de prairies d'un seul tenant.

L'omniprésence de l'eau liée à la configuration de ce territoire explique la présence de prairies particulièrement humides, qui sont parfois nommées "marais" sur carte IGN au 1/25 000 (exemples : marais de Saigneville et marais de Poutrincourt). Ce type de prairie s'observe notamment à la périphérie des marais arrière-littoraux picards et dans les basses vallées de l'Authie et de la Somme.

Enfin, de belles zones bocagères comprenant des haies à vieux saules taillés en têtard se maintiennent encore aux environs de Quend (bas-champs du Marquenterre), entre Favières et Noyelles-sur-mer, entre Boismont et Saigneville (basse vallée de la Somme au Sud du canal de la Somme) et aux environs de Lanchères, Hurt, Wathihurt, Salenelle (bas-champs de Cayeux).

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Remarques préliminaires

Compte-tenu des objectifs et des moyens alloués à cette étude, les choix suivants ont été réalisés :

- les recherches ont porté exclusivement sur l'avifaune nicheuse,
- une liste d'espèces caractéristiques des milieux prairiaux et/ou présentant un intérêt patrimonial a été établie (cf. tableau n°1). Seules ces espèces ont été étudiées.
- les prospections ne pouvant être effectuées sur les 3000 hectares de prairies éligibles dans le cadre de l'opération locale, des zones d'étude témoin ont été définies d'après l'intérêt écologique de leurs milieux prairiaux. Des secteurs de référence, de plus faible superficie, ont également été sélectionnés. Des points d'écoute (Indices Ponctuels d'Abondance) y ont notamment été réalisés.

Ces zones d'étude et ces secteurs de référence sont représentés sur la carte n°1 (ci-contre).

Dans le document original (FLIPO S., GAVORY L., TRIPLET P., 1995 - Étude d'accompagnement de l'opération agriculture-environnement en plaine maritime picarde - volet écologique : avifaune - Conserva-

toire des Sites Naturels de Picardie, Centrale Ornithologique Picarde, Office National de la Chasse. SIDEA Ponthieu-Marquenterre, Conseil Régional de Picardie, DIREN Picardie. 135 p.), on trouve une synthèse par espèce étudiée comprenant son statut général, son statut local tel qu'il est connu en Picardie et en plaine maritime picarde, les résultats des prospections menées en 1994 ainsi que l'intérêt que représente la plaine maritime pour l'espèce. Ensuite, les résultats sont traités par zone d'étude et une analyse succincte des points d'écoute est fournie.

Dans le présent article, sont présentés les résultats des prospections réalisées en 1994, en distinguant une approche par espèce (avec des commentaires sur le statut des espèces en plaine maritime) et une approche par zone d'étude (avec des commentaires sur l'intérêt de chacune d'elle au regard de l'avifaune nicheuse). Voir carte n°1 : zones d'étude et secteurs de référence (ci-contre).

2.2. Collecte des données

Chaque zone d'étude a bénéficié d'au moins six visites pendant la saison de reproduction. A chaque passage, les espèces étudiées ont été cartographiées précisément (1/25 000 voire 1/10 000). Certaines prospections ont été réalisées durant la nuit (recherche de la Chouette chevêche, de la Marouette ponctuée ...) ou au lever du soleil (recherche du Canard souchet, de la Sarcelle d'été ...). La méthodologie a été adaptée aux différentes espèces recherchées de façon à maximiser leur détection.

On trouvera ci-après la méthodologie utilisée pour les différentes espèces recherchées.

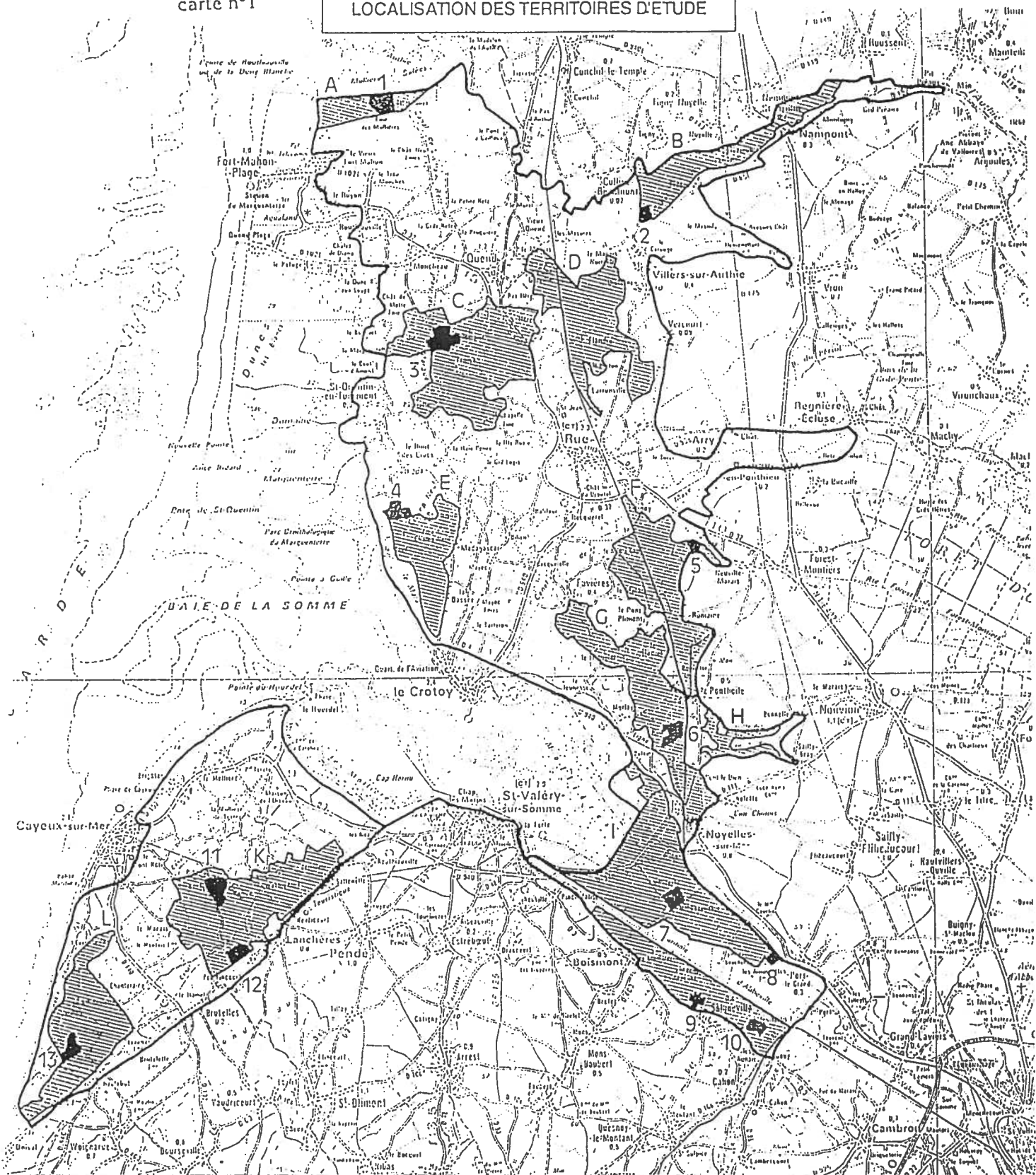
2.2.1. Anatidés

La méthode utilisée pour quantifier les effectifs nicheurs des différentes espèces de canards s'appuie sur le protocole dit lourd d'étude de la reproduction de ces oiseaux, utilisé par l'Office National de la chasse.

La méthodologie consiste à visiter chaque site au moins une fois par semaine, aux heures les plus favorables (lever et coucher du soleil), pendant toute la période de nidification.

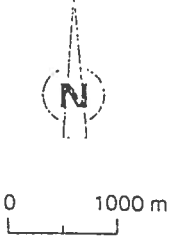
En 1994, les marais de Rue (anciens bassins de décanation de la sucrerie), le marais du Crotoy et le Hâble d'Ault (bas-champs de Cayeux) ont été visités au moins une fois par semaine du 1er avril au 15 juillet. Le Hâble d'Ault recevait jusqu'à trois visites par semaine au cours du mois de juin. La basse vallée de la Somme qui a fait l'objet d'une étude spécifique en 1994 (TRIPLET et al., 1994) recevait la visite de deux à trois observateurs quatre à cinq fois par semaine du 1er avril au 15 juillet. Ce nombre élevé de sorties était nécessaire compte tenu de la difficulté à trouver des espèces discrètes comme la Sarcelle d'été.

A chaque visite, les couples cantonnés étaient cartographiés et numérotés. Une fiche fut mise au point pour chaque couple, précisant le type d'habitat fréquenté la présence des deux partenaires, ou d'un seul, puis la présence éventuelle de poussins et différentes données comportementales. En cas d'abandon du site, la cause d'échec était précisée dans la mesure du possible.



Légende :

- Périmètre OGAF
- Zones d'étude
- Secteurs de référence



Zones d'étude

A	Polder Baie d'Aulhie
B	Basse vallée d'Aulhie
C	Bocage du Marquenterre
D	Périphérie du Marais de Querq
E	Champ-Neuf/Marais du Crotoy
F	Périphérie du Marais du Dormine
G	Bocage de Favières-Pontville
H	Périphérie du Marais de Saily-Bry
I	Basse vallée de la Somme
J	Bocage de Boismont Saigneville
K	Bocage de Lanchères
L	Hâble d'Ault

Secteurs de référence

1	Fort-Mahon, le Fer à Cheval
2	Nampont, Fresne, le Marais de Coline
3	Querd, Ferme le Colombier
4	Saint-C Quentin-en-Tourmont, le Champ Neuf
5	Forest-Montiers, Marais de Neuville
6	Ponthole, Place Pouchot
7	Noyelles-Boismont, Maison Brauvicage
8	Pail-le-Grand, 4ème ranciature
9	Saigneville, Prés des Salines
10	Saigneville, le Marais de Saigneville
11	Cayeux-sur-mer, Hut, le Voyerul
12	Lanchères, le Marais de Pourtrincourt et de l'Alieu
13	Waignanne, les Cailloux

2.2.2. Rôle des genêts

La méthodologie de prospection a été basée sur le programme Life Rôle de genêts préconisé par la Ligue de Protection des Oiseaux qui permet une standardisation des recherches (BROYER et al., 1994).

- Repérer au préalable les zones favorables de jour (chemins, parcours, zones de prairies),
- Effectuer les recensements lors des nuits où les conditions météorologiques sont favorables : nuits sans vent et sans pluie,
- Commencer les recensements à partir de la pleine nuit (ex : 22 h à 23 h suivant les régions et la saison),
- Réaliser au moins un passage sur toute la zone de prospection (entre le 15 mai et le 15 juin),
- Effectuer des points de "repassé + écoute" espacés en moyenne de 350 à 500 mètres. La repasse consiste à imiter à l'aide d'un magnétophone le chant d'un oiseau pour l'attirer vers soi ou, tout du moins, "le faire chanter".
- Utiliser systématiquement la repasse pendant les recensements, même lorsqu'il y a déjà des individus chanteurs (certains mâles peuvent ne pas réagir systématiquement au chant de leur voisin et être stimulés par celui d'un inconnu).

2.2.3. Marouettes

Un repérage des sites favorables est d'abord réalisé le jour : il s'agit pour la Marouette ponctuée et la Marouette de Baillon de prairies humides, de cariçaies exondées ou plus ou moins inondées, et plus généralement de zones de transition entre prairies et marais, et parfois de phragmitaies humides. Pour la Marouette poussin, il s'agit de marais fortement inondés composés de grandes roselières avec quelques surfaces d'eau libre. Les prospections s'effectuent à la tombée de la nuit quand les conditions météorologiques sont favorables : ces espèces chantent de préférence lorsque le temps est doux, le vent faible et le ciel dégagé.

Les marouettes ne chantent que pendant un laps de temps restreint de la nuit et pendant une partie de la saison de reproduction (on peut les entendre d'avril à juillet). Il faut donc multiplier les sorties nocturnes sur chacun des sites de manière à avoir une chance d'entendre ces râlides discrets.

Dans le cadre de l'étude menée en la plaine maritime picarde, il est apparu difficile de visiter plusieurs fois l'ensemble des sites potentiellement favorables du fait de leur nombre important, surtout en 1994 compte-tenu des conditions hydriques favorables.

2.2.4. Limicoles

Dans le cadre de l'étude, la recherche des indices de reproduction des limicoles concernait essentiellement le Vanneau huppé. Les zones de reproduction potentielles de cette espèce font l'objet d'un suivi annuel plus ou moins régulier depuis le début des années 1980. Ce suivi a consisté en 1994 en un passage par semaine sur les sites de reproduction potentiels à partir de fin mars. Le nombre d'oiseaux puis le nombre de nids sont notés et reportés sur des cartes suffisamment précises pour qu'ils puissent être retrouvés d'une semaine sur l'autre (cas des nidifications sur les labours). Il n'a pas été possible, par

manque de moyens humains, d'attester systématiquement de la production effective de jeunes par les couples cantonnés. L'effectif estimé pour l'année 1994 correspond donc à l'effectif des couples potentiellement reproducteurs qui, par définition, est supérieur à l'effectif réellement reproducteur, seul déterminant en terme de renouvellement des populations. Les autres espèces de limicoles (Huîtrier-pie, Échasse blanche, Avocette élégante, Courlis cendré, Barge à queue noire) ont été notées en même temps que le Vanneau, hormis la Bécassine des marais qui a fait l'objet d'une vingtaine d'écoutes crépusculaires sur différents sites (prairies marécageuses).

2.2.5. Chouette chevêche

La technique de la repasse a été utilisée pour ces espèces en avril pour la Chouette chevêche et en mai pour le Torcol fourmilier (il chante principalement en avril-mai et il est souvent nécessaire de le stimuler par la repasse).

2.2.6. Méthode des Indices Ponctuels d'Abondance

Il s'agit d'une méthode de dénombrement relative des oiseaux nicheurs. Nous nous sommes inspirés de la méthode établie par BLONDEL et al. (1970). Il s'agit de compter tous les oiseaux perceptibles visuellement et auditivement dans un rayon de 100 mètres en milieu ouvert et de 50 mètres en milieu fermé. Chaque point d'écoute fait l'objet d'un double comptage : 1 avant le 15 mai et 1 après ; cette date étant considérée arbitrairement comme date charnière entre les nicheurs précoces et les nicheurs tardifs. Chaque comptage dure 15 minutes et doit être effectué durant les 3 premières heures de la journée, par beau temps.

Pour l'analyse des données, on compte 1 couple pour 1 mâle chanteur, 1 couple pour 1 nid et 0,5 couple pour un individu isolé. On garde ensuite l'IPA le plus élevé pour chaque espèce.

3. RÉSULTATS

3.1. Résultats par espèce

Les résultats sont donnés de manière synthétique sur le tableau n°1 ci-contre (avec des indications sur le statut régional et national des espèces). Les commentaires fournis ci-après concernent les espèces qui ont fait l'objet de recherches en 1994. Certaines espèces ne sont pas strictement prairiales mais peuvent avoir besoin de prairies à un moment de leur cycle. Lorsque des données proviennent du Parc ornithologique du Marquenterre, cela est mentionné dans le texte car le parc n'est pas inclus dans le périmètre de l'opération locale agriculture-environnement (cette précision est également détaillée dans le tableau n°1).

HÉRON GARDE-BOEUF *Bubulcus ibis*

Le Héron garde-boeuf niche depuis 1992 en Picardie, au Parc ornithologique du Marquenterre avec un seul couple (CARRUETTE et VAN DOORSSELAERE, 1993).

Les sites de nourrissage les plus importants pour l'espèce semblent être les prairies du Champ Neuf et le marais

Tableau n°1

OISEAUX NICHEURS	Rareté en Picardie	Directive oiseaux	Oiseaux menacés en Picardie	Oiseaux menacés en France	Résultats 1994
Héron garde-bœuf	?(E)		V		1 couple (au POM (1))
Aigrette garzette	E	*	R		74 couples (au POM). Quelques nicheurs dans la héronnière de Boismont
Cigogne blanche	E	*	O	V	2 couples nicheurs issus de réintroduction (POM)
Spatule blanche	?(E)	*		V	1 couple nicheur probable (au POM)
Cygne tuberculé	R			R	25 couples (+ 3 couples au POM)
Canard souchet	TR				80-90 couples (+ 2 couples au POM)
Sarcelle d'été	TR		V	D	35-44 couples
Sarcelle d'hiver	TR		R	R	5 couples
Canard pilet	?(E)		O	D	6 couples
Canard chipeau	E		R		4 couples (+ 2-3 couples au POM)
Râle de genêts	TR	*	D	D	Aucun contact
Marouette ponctuée	TR	*	D		16 chanteurs
Marouette de Baillon	?(E)	*	O	D	3-4 chanteurs (basse vallée d'Authie et basse vallée de la Somme)
Huitrier pie	TR		R	R	12-13 couples (+ 8 couples au POM)
Echasse blanche	E	*	O		2 couples en basse vallée de la Somme
Avocette élégante	R	*	R		19-21 couples en basse vallée de la Somme (+ 24 couples au POM)
Vanneau huppé	AR		V		222-237 couples cantonnés (+ 3 couples cantonnés au POM)
Combattant varié	?(E)	*	O	D	Aucun contact
Courlis cendré	E		D		Individus cantonnés (Champ Neuf, Froise, basse vallée de la Somme, Boismont) sans suite
Barge à queue noire	E		V	V	2 couples (1 couple en basse vallée de la Somme, 1 couple marais de Sailly-Bray)
Chevalier gambette	E		O	V	1-2 couples cantonnés (Polder Baie d'Authie)
Bécassine des marais	E		D	D	individus cantonnés (basse vallée de la Somme, marais de Neuville)
Hibou des marais	?(E)	*	O	D	1 individu cantonné en basse vallée de la Somme
Chouette chevêche	AR		V		27-37 chanteurs
Torcol fourmilier	TR		V		aucun contact
Rougequeue à front blanc	R		V		2 couples nicheurs (Bocage Boismont-Saigneville)
Tarier des prés	R		V		3-4 couples dont 2 couples au marais de Sailly-Bray
Tarier pâtre	AR				46-62 couples (+ 1 couple au POM)
Locustelle tachetée	AR				40 chanteurs (partiel)
Pie-grièche grise	R		D		2 couples possibles, 7 couples probables

Rareté en Picardie (d'après Gavory et al., 1990) : E : exceptionnel, TR : très rare, R : rare, AR : assez rare, PC : peu commun, C : commun.

Oiseaux menacés en Picardie (d'après Gavory (coord.), 1995) : D : espèce en danger, V : espèce vulnérable, R : espèce rare, I : espèce au statut indéterminé, O : espèce occasionnelle.

Oiseaux menacés en France (d'après Maurin (coord.), 1994) : D : espèce en danger, V : espèce vulnérable, R : espèce rare, I : espèce au statut indéterminé.

(1) POM : Parc Ornithologique du Marquenterre

du Crotoy, et, dans une moindre mesure, les prairies du Parc ornithologique du Marquenterre.

Cette espèce a largement étendu son aire de répartition depuis le siècle dernier. Ses effectifs sont en augmentation en France et en Europe. Pour la Picardie, il est difficile de savoir si l'espèce va se maintenir.

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

L'Aigrette garzette niche au Parc ornithologique du Marquenterre depuis 1978 (CARRUETTE et TRIplet, 1993). De 1 à 2 couples entre 1978 et 1987, cette espèce a ensuite, à la faveur des hivers doux et d'une forte productivité en jeunes, vu ses effectifs augmenter pour atteindre 32 couples en 1993 et 74 couples en 1994 (CARRUETTE, 1990, CARRUETTE et TRIplet, 1993, P. CARRUETTE, comm. orale). Le Parc ornithologique constitue en 1994 le site de nidification le plus nordique pour toute l'Europe.

Cette espèce est également observée dans la colonie de hérons cendrés de Boismont pendant la période de reproduction depuis les années 1980. En 1994, entre 5 et 10 individus y ont été contactés de la mi-mai à la mi-juillet, sans certitude de nidification.

Les vastes secteurs de prairies de la plaine maritime constituent des sites de gagnage recherchés : prairies poldérisées de la Baie d'Authie, de la Baie de Somme (entre Le Hourdel et le Cap Hornu), le Champ Neuf, le Hâble d'Ault ...

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

Les données de nidification en plaine maritime picarde sont rares et concernent souvent uniquement des tentatives de reproduction de 1 ou 2 couples. Quelques cas ont été cités entre le XIX^e siècle et 1988 à Port-le-Grand (SUEUR et COMMECY, 1990), à Rue (É. ÉTIENNE in SUEUR et COMMECY, 1990, ÉTIENNE et al., 1987), Ponthoile (ÉTIENNE et al., 1987, COMMECY et al., 1985), Favières (SUEUR et COMMECY, 1990), Cambron (ÉTIENNE et al., 1987).

Depuis 1983, les données de reproduction proviennent principalement d'individus issus de réintroduction au Parc ornithologique du Marquenterre. En 1994, 2 couples d'origine alsacienne ont tenté de se reproduire mais sans jeune à l'envol.

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

Les premiers indices de reproduction de cette espèce en Picardie datent de 1977 et proviennent du Parc ornithologique du Marquenterre.

Par la suite, des tentatives de reproduction ont été observées en 1985, 1988 et 1993. En 1994, la nidification de cette espèce est considérée comme possible dans la héronnière du Parc (P. CARRUETTE, comm. orale).

CYGNE TUBERCULÉ *Cygnus olor*

Cette espèce niche en plaine maritime picarde seulement depuis 1975 avec 1 à 2 couples au Hâble d'Ault (TRIplet et ROBERT, 1984). Les effectifs ont ensuite augmenté lentement pour atteindre 15 couples en 1983 (TRIplet et ROBERT, 1984). En 1991, 42 couples

ont été repérés à l'occasion d'une étude spécifique (MOURONVAL et TRIplet, 1991).

En 1994, seulement 25 couples ont été mis en évidence (TRIplet et al.).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*

La première estimation des effectifs nicheurs de cette espèce pour le secteur date de 1982 : 30 couples (TRIplet, 1982). MOUTON et FLOHART (1990) proposent 35 à 40 couples pour 1988 sur les marais-arrière littoraux picards.

Par la suite, une recherche accrue des couples de l'espèce permit l'estimation de 81 à 91 couples (81 nicheurs certains et 10 nicheurs probables) en 1991 (MOURONVAL et TRIplet, 1991). La fermeture de la chasse de mars en 1980 a dû jouer un rôle important dans cette augmentation d'effectifs.

En 1994, les recherches entreprises (TRIplet et al.) ont permis de repérer 59 couples et d'estimer la population reproductrice de la plaine maritime picarde à 88 couples (cf. carte n°2 - ci-contre).

Ces valeurs élevées associées à des stationnements réguliers au cours de la migration pré-nuptiale de 1000 à 1200 oiseaux confèrent un intérêt élevé à cette région de Picardie.

SARCELLE D'ÉTÉ *Anas querquedula*

Après une estimation des effectifs nicheurs compris entre 10 et 15 couples en 1982 (TRIplet, 1982), la population semblait forte de 25 à 30 couples en 1988 (MOUTON et FLOHART, 1990), 35-40 couples en 1991 (MOURONVAL et TRIplet, 1991) soit 5 à 10% de la population nicheuse française. Cette augmentation peut être attribuée d'une part à l'arrêt de la chasse de mars en 1980 ainsi qu'à des prospections plus poussées.

Les recherches menées en 1994 (TRIplet et al.) ont permis, à partir de 31 couples suivis, d'extrapoler à un maximum de 44 couples présents au printemps sur l'ensemble de la plaine maritime picarde (cf. carte n°2 - ci-contre).

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*

Espèce des marais boisés, la Sarcelle d'hiver est peu abondante en plaine maritime : estimation de 12 à 15 couples en 1988 (MOUTON et FLOHART, 1990), estimation de 5 à 8 couples en 1991 (MOURONVAL et TRIplet, 1991).

5 couples ont été localisés en 1994 (TRIplet et al.) : 2 couples certains en basse vallée de la Somme et 1 au Hâble d'Ault, 2 couples probables dans les marais de Rue.

CANARD PILET *Anas acuta*

6 couples nicheurs ont été repérés en 1994 (TRIplet et al.) : 4 en basse vallée de la Somme, 1 dans le marais de Rue et 1 au Hâble d'Ault. C'est un nicheur exceptionnel en Picardie comme dans toute la France.

CANARD CHIPEAU *Anas strepera*

Les effectifs nicheurs de cette espèce ont été estimés à 8 à 10 couples en 1991 (MOURONVAL et TRIplet,

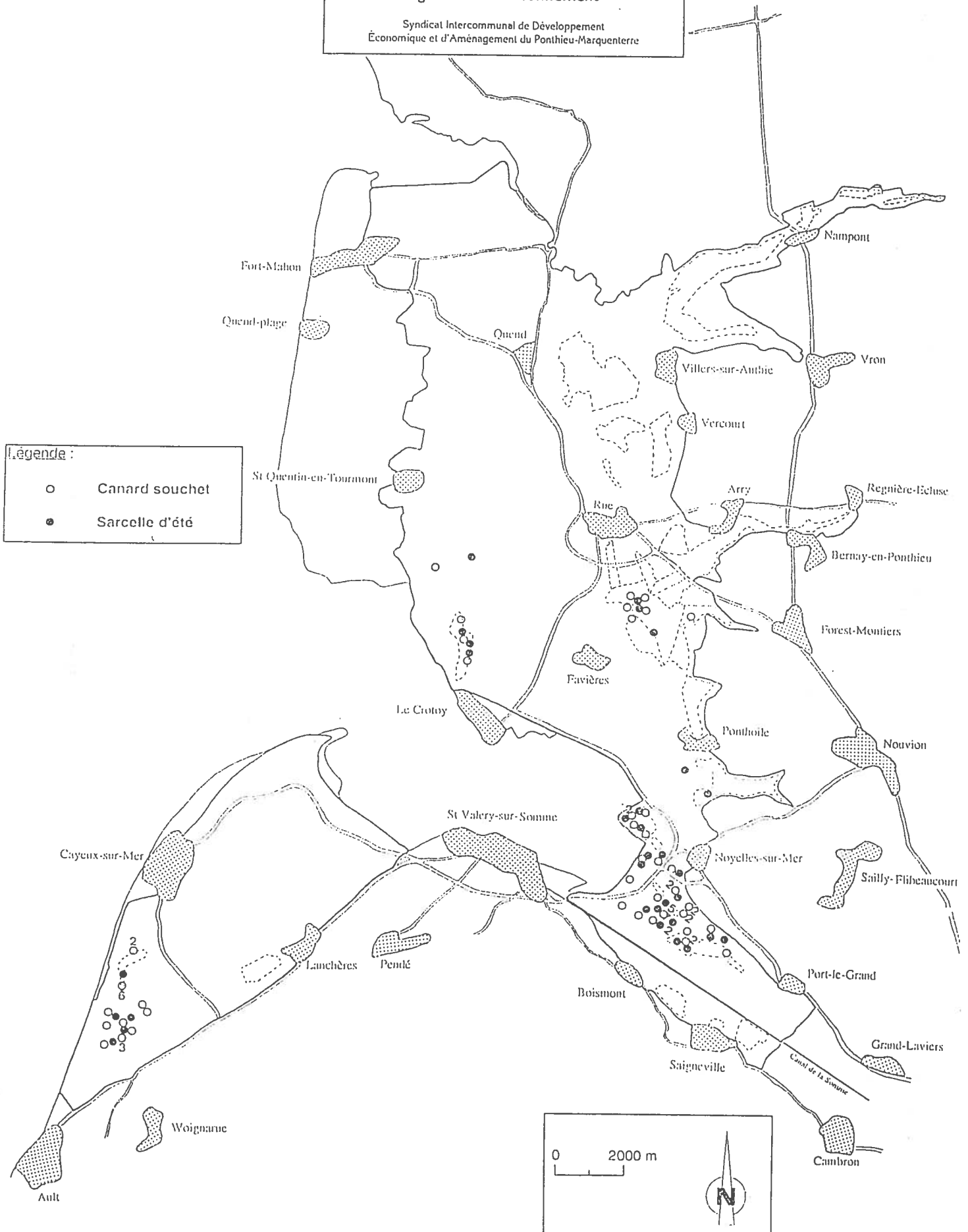
LOCALISATION DES ESPÈCES REMARQUABLES

1994

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Centrale Ornithologique Picarde
Office National de la Chasse

Étude d'accompagnement de l'opération locale
agriculture-environnement

Syndicat Intercommunal de Développement
Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre



1991). 6 couples nicheurs ont été repérés en 1993 (MOURONVAL et TRIPLET, 1995), contre 4 en 1994 (TRIPLET et al.).

RÂLE DES GENÊTS *Crex crex*

Cette espèce nichait encore régulièrement peu avant les années 1950 dans la Somme (N. RANSON in SUEUR, 1983). Après cette date, seulement quelques données occasionnelles ont été répertoriées (3 données de mâles chanteurs sur un total de 7 données depuis les 20 dernières années). Cette faible quantité de données n'est pas uniquement le reflet de la rareté de cette espèce, mais également d'un manque de recherche la concernant.

Des recherches spécifiques ont été menées en 1994 (S. FLIPO) dans quelques prairies de fauche de la plaine maritime picarde. Elles sont restées sans succès. Les milieux de la plaine maritime picarde ne semblent pas très favorables à cette espèce inféodée aux vastes prairies fauchées tardivement.

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana*

L'ensemble des données concernant la Marquette ponctuée pendant la période de nidification nous donne les estimations de 0-4 chanteurs lors des années sèches à 13-16 chanteurs lors des années humides (1988 et 1994).

Cette espèce discrète n'a pas fait l'objet de prospections régulières dans le temps. Étant donné la régression des prairies marécageuses et cariçaies que la Marquette ponctuée affectionne, on peut supposer que les effectifs de cette espèce devaient être plus importants avant les grands travaux de drainage notamment, et que l'effectif constaté en 1994 (16 chanteurs) est à mettre en relation directe avec les bonnes conditions hydriques et l'importance des recherches engagées.

Des prospections spécifiques ont été menées sur environ 15 sites. La population recensée en 1994 se décompose comme suit :

- basse vallée d'Authie et vallée du Pendé : 7 chanteurs (J. MOUTON, comm. orale),
- marais arrière-littoraux picards : 7 chanteurs (J. MOUTON, comm. orale et S. FLIPO),
- renclôture Elluin : 2 chanteurs (S. FLIPO et L. GAVORY).

Ces chanteurs ont été entendus dans des prairies humides ainsi que dans des roselières.

MARQUETTE DE BAILLON *Porzana pusilla*

Cette espèce n'est considérée comme nicheuse probable que depuis le début des années 70 (SUEUR et COMMECY, 1990) et ceci de manière très occasionnelle.

En 1994, 3 à 4 chanteurs ont été recensés en plaine maritime picarde :

- 2 à 3 chanteurs en basse vallée d'Authie (J. MOUTON, comm. orale),
- 1 chanteur en basse vallée de la Somme (S. FLIPO).

La Marquette de Baillon doit nicher de manière exceptionnelle en plaine maritime picarde. Cette espèce est par ailleurs menacée en France (seulement 8 indices de reproduction obtenus entre 1985 et 1989 en France, d'après DUBOIS et YESOU, 1991) et en Europe.

HUÏTRIER-PIE *Haematopus ostralegus*

Après une augmentation du nombre de couples cantonnés en 1984 (26 couples en 1984 contre 15 à 17 en 1983, RIGAUX, 1985), les effectifs ont diminué et se sont stabilisés aux environs de 10 couples les années suivantes. En 1991, 24 à 27 couples ont pu être dénombrés (MOURONVAL et TRIPLET, 1991), ce chiffre élevé s'expliquant en partie par un effort de prospection important.

Le statut de l'espèce se dégrade ensuite : l'effectif baisse à 19 en 1992, 13 en 1993 et ne dépasse vraisemblablement pas 12-13 couples cantonnés en 1994 (TRIPLET et al.).

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*

L'Échasse blanche était considérée comme nicheuse occasionnelle au XIX^e siècle. Ensuite 13 cas de reproduction ont été constatés dont 8 certains entre 1949 et 1984 (SUEUR et COMMECY, 1990, CARRUETTE et al., 1994).

En 1994 (GAVORY et al.), 2 couples nicheurs certains se sont reproduits dans les prairies de la basse vallée de la Somme (2 et 4 pulli à l'envol) et au moins 1 couple probable (9 oiseaux volants ensemble ont été observés le 7 juillet alors que les 2 familles connues ne pouvaient encore le faire). La reproduction de cette espèce reste accidentelle en plaine maritime picarde.

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avocetta*

Cette espèce niche sur le littoral picard depuis 1975 au Parc ornithologique du Marquenterre (SUEUR et COMMECY, 1990). La colonie comptait 105-110 couples entre 1983 et 1986 puis les effectifs ont chuté pour atteindre environ 15 couples en 1993 et 24 couples en 1994 avec une production de jeunes proche de 0 (CARRUETTE, 1994).

D'autres sites ont alors été exploités : Hâble d'Ault, basse vallée de la Somme, Grand-Laviers, baie d'Authie Sud. En 1994, 19 à 21 couples ont niché en basse vallée de la Somme dans des milieux cultivés (TRIPLET et al.). Il faut leur ajouter les 8 couples nicheurs des bassins de décantation voisins de Grand-Laviers (DELOISON, 1995).

VANNEAU HUPPÉ *Vanellus vanellus*

Les différentes estimations d'effectifs nicheurs de Vanneau huppé fournies par la bibliographie montrent d'importantes fluctuations d'effectifs qui sont dues, au moins en partie, à une hétérogénéité des prospections. D'après les résultats correspondants à des années de suivi important, l'effectif nicheur se situe aux environs de 200 couples (200 couples en 1981-1982 d'après MOUTON et TRIPLET (1984) ; 199-209 couples en 1984 d'après RIGAUX (1985) ; 189 couples en 1987 d'après COMMECY et al. (1989) ; 220 couples en 1991 d'après MOURONVAL et TRIPLET (1991). L'année 1993 a été marquée par une chute importante de l'effectif nicheur : 112-114 couples d'après TRIPLET et al. (1993).

Voir carte n°3 : vanneau huppé - (ci-contre).

Les résultats obtenus en 1994 (FLIPO et al.) correspondent

LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES

1994

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Centrale Ornithologique Picards
Office National de la Chasse

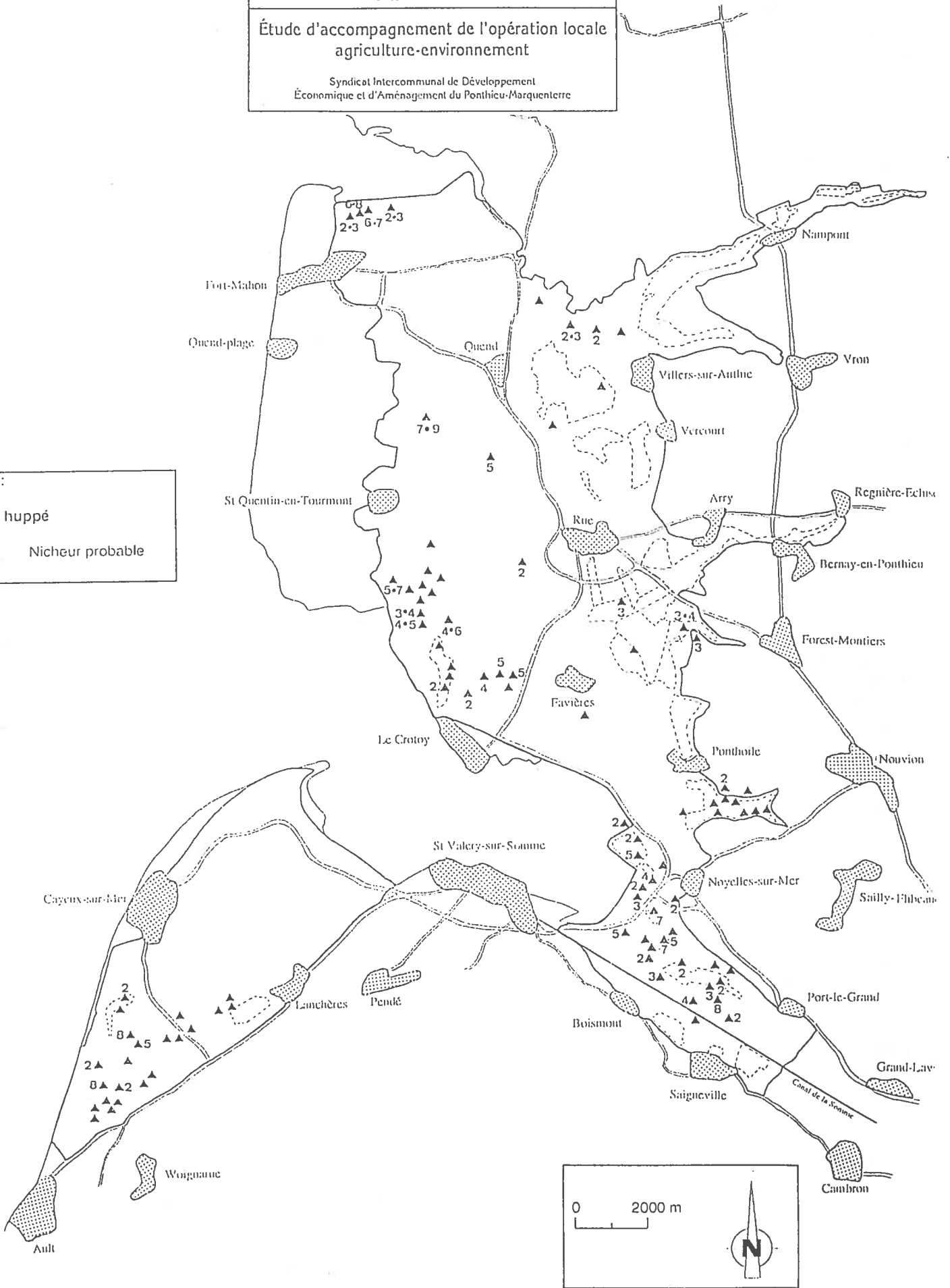
Étude d'accompagnement de l'opération locale
agriculture-environnement

Syndicat Intercommunal de Développement
Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre

Légende :

Vanneau huppé

▲ Nicheur probable



au niveau supérieur de la fourchette connue en plaine maritime picarde : 222 à 237 couples cantonnés (cf. carte n°3 ci-jointe). Des efforts de prospection importants expliquent en partie ce chiffre. Rappelons qu'il ne s'agit pas de l'effectif véritablement nicheur (le succès de la reproduction n'a pas pu être estimé en 1994).

Il est important de noter que les vanneaux huppés ont de plus en plus tendance à nicher en culture (21 % des effectifs nicheurs en 1982, 43,8 % en 1994) et désertent les prairies. Le statut du Vanneau est précaire à long terme puisque la production de jeunes est faible en culture.

COMBATTANT VARIÉ *Philomachus pugnax*

En 1911 et avant, Magaud d'Aubusson signale que le Combattant niche en Picardie "très accidentellement dans les prairies marécageuses voisines de la mer" (in DUBOIS et MAHEO, 1986).

Plus récemment, des cantonnements et/ou des stationnements tardifs dans les prairies marécageuses sont constatés mais semblent rester sans suite.

Cette espèce, abondante au passage de printemps (mars à mai), a fait l'objet d'observations en juin 1994 en basse vallée de la Somme. Il doit s'agir de migrateurs sur la voie du retour.

COURLIS CENDRÉ *Numenius arquata*

Cette espèce a niché dans les dunes du Marquenterre entre 1973 et 1977 (MOUTON, 1976).

Ensuite, les données concernant le Courlis cendré sont occasionnelles et concernent souvent des cantonnements d'oiseaux non suivis de reproduction.

Un couple a niché de manière certaine en 1986 à Noyelles-sur-mer (DUPLOUY in MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

En 1994, des oiseaux ont semblé se cantonner à Boismont, en basse vallée de la Somme, au Champ Neuf et dans les "Froise", sans suite.

BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

Depuis les années 1980, 8 cas de nidification certaine et 3 cas de nidification possible ont été répertoriés en basse vallée de la Somme (MOURONVAL et TRIPLET, 1995).

En 1994 (TRIPLET et al.), 1 couple s'est reproduit en basse vallée de la Somme (3 jeunes à l'envol), site traditionnel depuis 1991 au moins, et 1 autre couple s'est reproduit pour la première fois dans le marais de Sailly-Bray (J.C. CORNETTE et P. NOEL, in MOURONVAL et TRIPLET, 1995).

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*

Le Chevalier gambette a niché en 1963 au Champ Neuf (H. HEDOUIN in MOURONVAL et TRIPLET, 1991), en 1964 à Hautebut (E. FOURCY in MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

Ensuite, les contacts avec cette espèce proviennent tous des prairies poldérisées situées au Sud de la baie d'Authie et concernent 1 à 2 couples cantonnés (1973, 1977, 1981, 1991). En 1994 (FLIPO et al.) 1 à 2 chanteurs se sont également cantonnés mais la reproduction n'a pu être prouvée. La nidification certaine a

été observée sur ce site uniquement en 1984 (RIGAUD, 1985).

BÉCASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*

Cette espèce discrète semble rare en plaine maritime picarde. L'effectif nicheur est estimé entre 4 et 12 couples répartis dans les sites suivants : basse vallée d'Authie, Champ Neuf, marais de Villers-sur-Authie, marais de Rue, marais de Sailly-Bray, basse vallée de la Somme (d'après MOUTON et FLOHART in MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

En 1994, des individus ont été observés tardivement en basse vallée de la Somme, d'autres ont semblé se cantonner dans le marais de Neuville (Forest-Montiers). La reproduction n'a pu être prouvée malgré les recherches effectuées.

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus*

Cette espèce a niché en 1973 dans les polders situés au Sud de la baie d'Authie (J. MOUTON, comm. orale) et au Parc ornithologique du Marquenterre (SUEUR et COMMECY, 1990). En 1975, le Hibou des marais s'est reproduit au Parc ornithologique du Marquenterre et à Boismont (SUEUR et COMMECY, 1990). Ensuite, les données répertoriées concernent le cantonnement de 1 à 2 couples notamment à Noyelles-sur-mer, et plus occasionnellement dans les polders de la Baie d'Authie et le Parc ornithologique du Marquenterre.

En 1994 (FLIPO et al.), un individu a été régulièrement observé en basse vallée de la Somme au cours des mois d'avril, mai et juin mais sans aucune preuve de reproduction.

CHOUETTE CHEVÊCHE *Athene noctua*

Le statut de cette espèce est assez peu connu en plaine maritime mais il est clair que les effectifs nicheurs y sont en forte régression. Dans le Marquenterre, deux localités ont vu leurs effectifs nicheurs chuter de plus de deux tiers en moins de dix ans (ÉTIENNE et al., 1991, SUEUR et COMMECY, 1990).

En 1994, des recherches spécifiques (GAVORY et al.) utilisant la technique de la diffusion du chant ont été menées dans les principaux secteurs bocagers de la plaine maritime picarde et ont permis de recenser 27 à 37 chanteurs (cf. carte n° 4 - ci-contre) qui se répartissent comme suit :

- Bocage du Marquenterre : 12 à 14 chanteurs (J. MOUTON, P. ÉTIENNE, comm. orale),

- Bocage de Favières-Ponthoile : 5 à 7 chanteurs (L. GAVORY),

- Bocage de Boismont-Saigneville : 3 à 5 chanteurs (L. GAVORY),

- Bocage de Lanchères : 7 à 11 chanteurs (L. GAVORY).

A partir de ces résultats, l'effectif total pour la plaine maritime picarde peut-être estimé à un minimum de 27-50 chanteurs pour 1994.

Voir carte n°4 : chouette chevêche - page ?.

TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla*

Cette espèce est observée de manière occasionnelle en plaine maritime picarde au passage post-nuptial (environ 10 données depuis 20 ans) et de manière exceptionnelle

LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES

1994

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Centrale Ornithologique Picarde
Office National de la Chasse

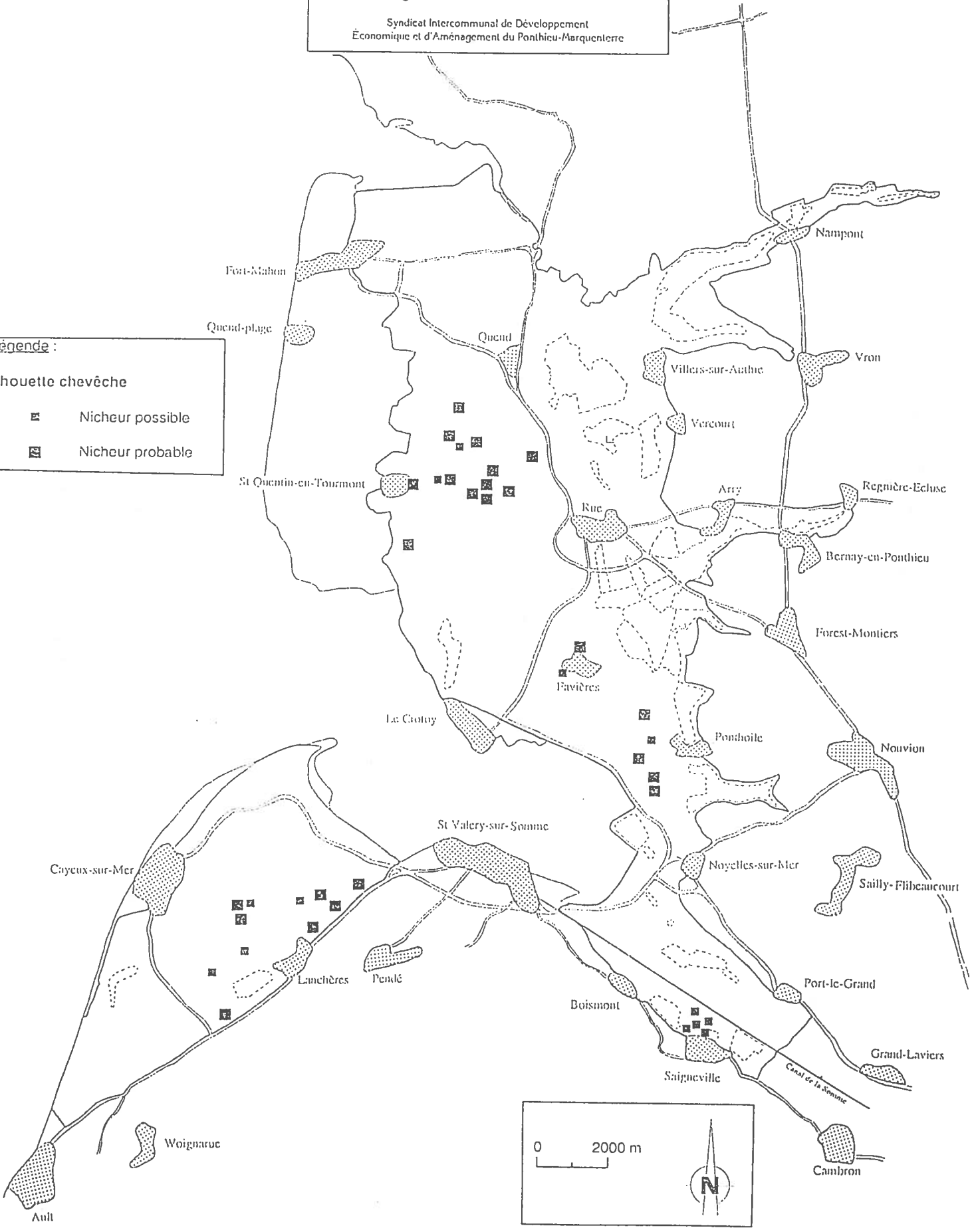
Étude d'accompagnement de l'opération locale
agriculture-environnement

Syndicat Intercommunal de Développement
Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre

Légende :

Chouette chevêche

- ☐ Nicheur possible
- ▣ Nicheur probable



pendant la période de nidification (4 données depuis les années 70 dont 3 au Parc ornithologique du Marquenterre d'après ÉTIENNE in COMMECY et al., 1984, ÉTIENNE et al., 1991, CARRUETTE et SUEUR in CARRUETTE et TRIPLET, 1993, CARRUETTE, 1993). La dernière donnée de nidification possible remonte à 1993 (Parc ornithologique du Marquenterre, CARRUETTE, 1993).

En 1994, des recherches ont été menées (S. FLIPO) dans des secteurs bocagers a priori favorables de la plaine maritime picarde (12 sites de recherche), sans succès. Cette espèce n'a jamais niché de manière certaine en plaine maritime.

ROUGE QUEUE À FRONT BLANC

Phoenicurus phoenicurus

Depuis une vingtaine d'années, seules 11 données concernant sa nidification sont mentionnées dans la littérature.

En 1994, il a été recherché dans les secteurs bocagers précédemment cités (GAVORY et al.). Seulement 2 couples nicheurs certains ont été observés (1 juv. pour l'un, un nid pour l'autre), dans le secteur bocager de Boismont-Saigneville. Il y a probablement moins de 10 couples sur l'ensemble de la plaine maritime picarde.

La régression de l'habitat de cette espèce cavernicole en plaine maritime picarde laisse supposer une diminution des effectifs nicheurs, régression non perceptible d'après les données bibliographiques par manque de prospection concernant cette espèce discrète.

TARIER DES PRÉS *Saxicola rubetra*

Cette espèce était commune en Picardie au siècle dernier (in MOUTON, 1984). En plaine maritime picarde, quelques sites ont fourni des données ponctuelles. En 1985, un nouveau site de nidification est découvert : marais de Sailly-Bray (Centrale Ornithologique Picarde, 1987, ÉTIENNE, 1987) où les effectifs nicheurs de cette espèce varient de 2 à 9 couples selon les années (Centrale Ornithologique Picarde, 1988, COMMECY et al., 1989, COMMECY et al., 1990, FLOHART in CHANOINE, 1993, FLOHART, comm. orale).

En 1994, 3 à 4 couples cantonnés ont été contactés en plaine maritime picarde (FLIPO et al.) : 1 à 2 couples au marais de Sailly-Bray, 1 à Vron et 1 en basse vallée de la Somme (Voir carte n° 5 - ci-contre).

Malgré une connaissance "historique" insuffisante des effectifs nicheurs en plaine maritime picarde, on peut supposer une régression. Celle-ci est effective à l'échelle de la France et de l'Europe.

TARIER PÂTRE *Saxicola torquata*

Dans les années 70, le Tarier pâtre est jugé commun en plaine maritime picarde (MOUTON, 1976). Un bilan est ensuite réalisé pour 1987 : présence de 16 couples dans la partie nord de la plaine maritime picarde (Marquenterre et basse vallée de la Somme) et pour 1991 : 24 mâles chanteurs cantonnés sur ce même territoire (ÉTIENNE et al., 1991).

En 1994, un effort de prospection important (FLIPO et al.) a permis de recenser entre 46 et 62 couples sur l'en-

semble du secteur étudié (Voir carte n° 5 - ci-contre). Cependant, ce chiffre en apparence élevé peut masquer une tendance réelle à la diminution des effectifs comme c'est déjà le cas en France et en Europe. C'est le cas au Parc ornithologique du Marquenterre, où l'espèce a disparu en tant que nicheuse depuis 1980 alors qu'il y avait 6-7 couples dans les années 75-80 (CARRUETTE et TRIPLET, 1993).

LOCUSTELLE TACHETÉE *Locustella naevia*

Les effectifs nicheurs de cette espèce sont mal connus en plaine maritime picarde. Cependant, la Locustelle tachetée ne semble pas menacée sur ce territoire.

Les données répertoriées dans la bibliographie sont en général non significatives et ne correspondent pas à des recherches spécifiques mais plutôt à des observations ponctuelles.

En 1994, 40 chanteurs ont été recensés (FLIPO et al.) ce qui est probablement largement en dessous de l'effectif nicheur de la plaine maritime picarde car les recensements ont été partiels. Ce sont cependant les résultats les plus complets disponibles à l'heure actuelle. Des densités de 0,25 chanteurs par hectare ont été relevés dans les marais de Neuville et de Sailly-Bray. Cette espèce est également relativement abondante dans les secteurs bocagers (9 chanteurs ont été recensés dans le secteur bocager de Boismont-Saigneville par exemple).

PIE-GRIÈCHE GRISE *Lanius excubitor*

Dans les années 70, seuls quelques sites de nidification étaient connus. Ils correspondaient à des résultats de prospections ponctuelles. Par la suite, l'effectif nicheur de Pie-grièche grise en plaine maritime picarde a été estimé à 12 couples en 1983 (MOUTON et FLOHART, 1990). Les recherches réalisées lors des années suivantes (notamment à partir de 1987) ont permis une meilleure connaissance des sites de nidification. Il y aurait entre 11 et 13 couples en plaine maritime picarde alors que le nombre maximum de sites potentiels de nidification serait de 19 (d'après les données de J. MOUTON et G. FLOHART, comm. orale). En 1994, 10 couples ont été observés (MOUTON, comm. orale et obs. pers.). La plupart des couples se trouve en basse vallée d'Authie. Ce bastion de nidification pour la Pie-grièche grise a été amputé par le passage de l'autoroute A16.

3.2. Commentaires

D'importantes prospections spécifiques en relation avec des recherches bibliographiques ont abouti à la réalisation d'une synthèse sur le statut des espèces nicheuses en plaine maritime picarde. Pour la majorité des espèces, ce statut est précaire. Il est possible de distinguer quatre types d'évolution d'effectifs :

- 1 espèce semble avoir disparu : le Râle des genêts et 2 espèces n'ont peut-être jamais niché : le Combattant varié et le Torcol fourmilier. Les recherches menées en 1994 concernant ces espèces sont restées négatives,
- 10 espèces nichent ou tentent de nicher plus ou moins régulièrement mais leurs effectifs sont faibles, et de ce fait, leur statut est précaire : Héron garde-boeuf, Cigogne blanche

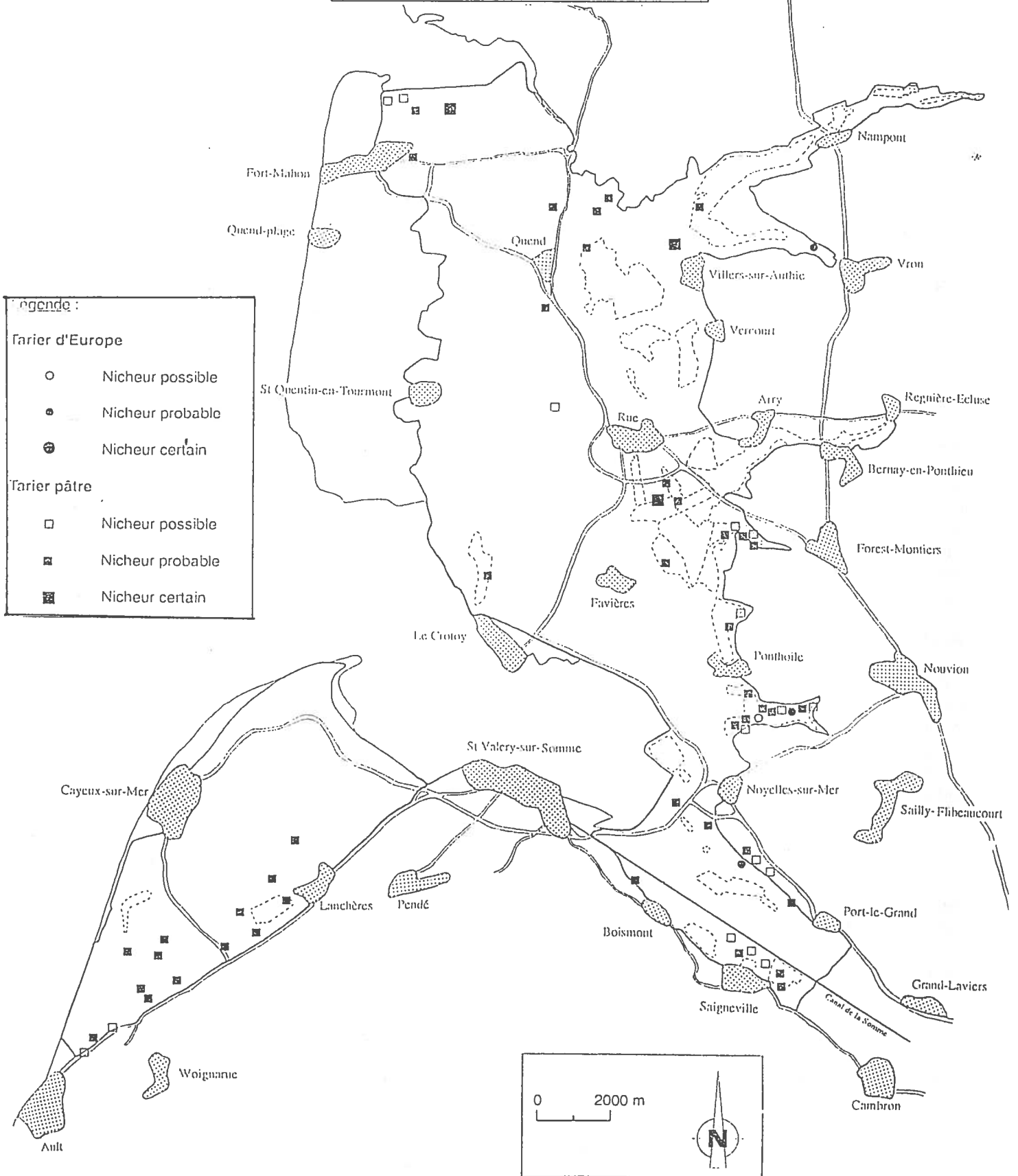
LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES

1994

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Centrale Ornithologique Picarde
Office National de la Chasse

Étude d'accompagnement de l'opération locale
agriculture-environnement

Syndicat Intercommunal de Développement
Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre



(couples issus de réintroductions), Marouette ponctuée, Courlis cendré, Chevalier gambette, Bécassine des marais, Hibou des marais, Échasse blanche, Barge à queue noire et Rouge queue à front blanc,

- 3 espèces semblent en régression ou du moins subissent des fluctuations d'effectifs : Huîtrier-pie, Avocette élégante et Tarier des prés,

- 5 espèces pourraient être en augmentation apparente mais cette tendance résulterait largement d'une intensification des recherches : Canard souchet, Sarcelle d'été, Vanneau huppé, Chouette chevêche et Tarier pâtre. Pour le Canard souchet et la Sarcelle d'été, cette augmentation s'explique également probablement par la fermeture de la chasse de mars en 1980. Pour les trois autres espèces, la constatation d'une augmentation masque probablement une tendance réelle à la diminution liée à la régression des milieux auxquels ces espèces sont inféodées

- 1 espèce est en progression : Aigrette garzette.

3.3. Résultats par zone d'étude

Les prospections ont été menées principalement sur quelques zones de la plaine maritime picarde définies entre autres d'après l'intérêt avifaunistique des milieux prairiaux qu'elles comprennent (zones d'étude). Chacune de ces zones présente des particularités de par son avifaune nicheuse. Des commentaires par rapport à l'intérêt des zones d'étude et donc de la plaine maritime picarde sont présentés ci-dessous.

Les espèces nicheuses prairiales et/ou remarquables de la plaine maritime picarde se répartissent dans les sites suivants, que l'on peut classer en trois grandes catégories de milieux : prairies ouvertes, prairies marécageuses, prairies bocagères.

A. Prairies ouvertes

* Polder de la Baie d'Authie :

Ce secteur reste relativement favorable au Chevalier gambette. C'est le seul site de la plaine maritime picarde qui ait permis son observation pendant la période de nidification depuis les années 1970 (cantonnements et nidification occasionnels). Cette zone est également attractive pour le Vanneau huppé, mais les effectifs y sont en régression (\approx 40 couples à la fin des années 70 contre 15-20 couples actuellement).

L'Huîtrier-pie s'y cantonne régulièrement, sa reproduction effective n'aboutit que rarement, notamment du fait des dérangements.

Enfin, cette zone constitue un des rares sites de la plaine maritime picarde où le Hibou des marais se cantonne occasionnellement.

* Le Champ Neuf :

Cette zone accueille des effectifs nicheurs de vanneaux huppés importants. L'Huîtrier-pie, la Sarcelle d'été et le Canard souchet y nichent régulièrement en faibles effectifs.

Le Champ Neuf fait partie des rares sites de la plaine maritime picarde où sont observés des cantonnements et/ou

des stationnements tardifs de Courlis cendré.

Enfin, certaines espèces (Aigrette garzette, Héron garde-boeuf, Cigogne blanche, Sarcelle d'été) nichant à proximité, au Parc ornithologique du Marquenterre, viennent se nourrir dans les prairies du Champ Neuf.

* Le Hâble d'Ault :

Cette zone accueille des effectifs importants de Vanneau huppé dans les prairies (20 à 35 couples en 1994), de Canard souchet et de Sarcelle d'été dans les mares, fossés et canaux (respectivement 18 couples et 5 couples en 1994).

L'Huîtrier-pie y niche régulièrement (4 couples en 1994) tout comme le Tarier pâtre (7 à 9 couples).

* Basse Vallée de la Somme :

Cette zone présente un intérêt avifaunistique particulièrement élevé par rapport à l'ensemble de la plaine maritime picarde pour les espèces étudiées. La diversité importante des milieux (prairies inondables, marais, fossés, canaux, mares) ainsi que le caractère humide et la superficie importante des prairies expliquent cette richesse.

On y observe des effectifs importants, par rapport à l'ensemble de la plaine maritime picarde, de Canard souchet (21 couples en 1994), de Sarcelle d'été (22 couples), de Vanneau huppé (75 couples cantonnés). L'Huîtrier-pie niche régulièrement dans cette zone.

C'est également un des rares sites où des tentatives ou des réussites de nidification ont été constatées en 1994 pour les espèces suivantes : Marouette ponctuée (2 chanteurs), Marouette de Baillon (1 chanteur), Échasse blanche (2 couples), Avocette élégante (19-21 couples), Barge à queue noire (1 couple), Bécassine des marais (individus présents tardivement), Hibou des marais (1 individu cantonné) et Tarier des prés (1 couple).

De manière générale, les oiseaux d'eau y sont bien représentés (nidification également de la Sarcelle d'hiver, du Canard chipeau, du Canard pilet, du Fuligule milouin...).

B. Prairies marécageuses

* Les marais arrière littoraux :

Ces zones permettent la nidification d'effectifs relativement importants d'anatidés tels que Canard souchet et Sarcelle d'été notamment. Elles sont également favorables aux espèces discrètes que sont la Bécassine des marais et la Marouette ponctuée. Quelques couples de Vanneau huppé s'y reproduisent régulièrement (périphérie des marais ou cultures voisines). Le Tarier pâtre y est relativement abondant.

Par rapport à l'ensemble des marais, celui de Saily-Bray présente un intérêt particulier : c'est le seul site régulier de nidification du Tarier des prés (entre 2 et 9 couples selon les années) et le 2ème site de nidification de la Barge à queue noire en 1994.

* La Basse Vallée d'Authie :

Cette zone est particulièrement favorable à la Marouette ponctuée (7 chanteurs en 1994 en basse vallée d'Authie et marais du Mesnil).

Elle constitue également le bastion de nidification de la

Pie-grièche grise en plaine maritime picarde (6 couples sur 11 en Plaine Maritime Picarde pour 1994).

C. Secteurs bocagers

Ces zones sont relativement mal connues. Elles sont caractérisées par la Chouette chevêche : 27 à 37 chanteurs ont été contactés en 1994 réparties entre le bocage du Marquenterre, le bocage de Favières-Ponthoile, le bocage de Boismont-Saigneville et le bocage de Lanchères. Quelques couples de Tarier pâtre nichent dans cette zone ainsi que quelques couples de Vanneau huppé (en culture pour la plupart). Signalons qu' environ une quinzaine de chanteurs d'Hypolaïs icterine ont été contactés en l'absence de recherches spécifiques concernant cette espèce. La zone bocagère de Boismont-Saigneville est la seule zone où a été observée la nidification du Rouge queue à front blanc en 1994 (2 couples).

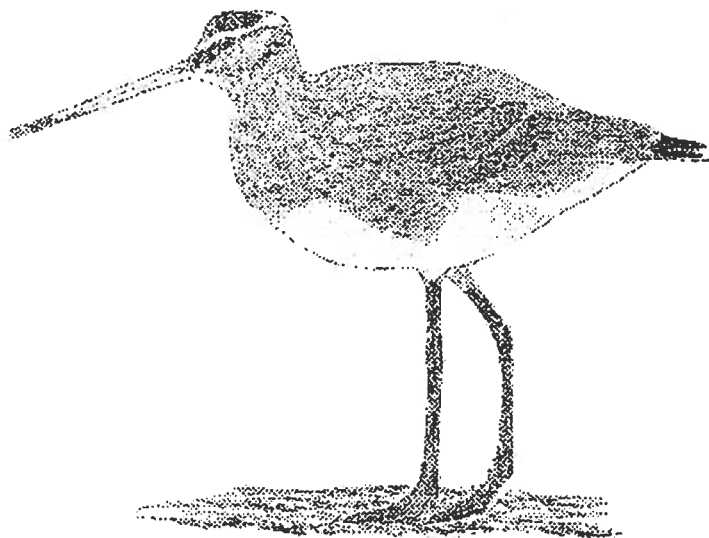
Enfin, les recherches concernant le Torcol fourmilier n'ont rien donné.

CONCLUSION

L'étude menée en 1994 a permis de réaliser un recensement de quelques oiseaux nicheurs de la plaine maritime picarde au lancement de l'opération locale agriculture-environnement. Des recherches spécifiques ont permis d'améliorer les connaissances sur le statut de certaines espèces, notamment la Marouette ponctuée (16 chanteurs pour une année humide), la Chouette chevêche (27 à 37 chanteurs) et le Tarier pâtre (46 à 62 couples). Des niveaux d'eau élevés ont permis de contacter 3 à 4 chanteurs de Marouette de Baillon.

Dans la suite logique de cette étude, un suivi de certaines espèces indicatrices est mis en oeuvre par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, avec la collaboration de quelques ornithologues (L. GAVORY, J. MOUTON, T. RIGAUX, P. TRIPLET), dans l'objectif de tenter de mesurer les effets de l'opération locale sur l'environnement (l'opération locale prend fin en 1998).

Pour les oiseaux, il a été choisi de suivre les trois espèces bioindicatrices que sont le Vanneau huppé, la Chouette



te chevêche et le Tarier pâtre sur des secteurs échantillons de la plaine maritime. Des points d'écoute et des quadrats ont également été mis en place afin de tenter de mesurer l'impact de l'opération locale sur les densités de passereaux prairiaux. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions mais signalons d'ores et déjà que les opérations locales, de manière générale, concourent au maintien des prairies existantes mais conduisent rarement à une extensification des pratiques.

Par ailleurs, les primes à la reconversion de cultures en herbages ne sont pas assez incitatives pour générer une reconquête de la prairie aux dépens des labours. On devrait donc plutôt s'attendre à un certain maintien de la biodiversité, ce qui serait déjà relativement satisfaisant puisqu'environ 2000 hectares de prairies ont été contractualisés dans le cadre de l'opération locale (ces prairies ne seront donc pas retournées).

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement les personnes suivantes qui ont relu le présent article et apporté des remarques pertinentes : Olivier BARDET, Philippe CARRUETTE, Xavier COMMECY, Rémi FRANÇOIS, Laurent GAVORY, Thierry RIGAUX et Patrick TRIPLET.

BIBLIOGRAPHIE

- Les synthèses de la Centrale Ornithologique Picarde ont été systématiquement consultées pour la réalisation de l'étude.
- BLONDEL J., FROCHOT B., FERRY C., 1970 - La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) ou des relevés d'avifaune par "stations d'écoute" - *Alauda* 38, p. 51-71.
- BROYER J., ROCAMORA G., LANG B., METAIS M., février 1994 - Enquête Rôle de genêts 1991 - 1992, Synthèse nationale - Ligue pour la Protection des Oiseaux - Office National de la Chasse - Ministère de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages.
- CARRUETTE P., 1990 - Statut de l'Aigrette garzette Egretta garzetta dans le Marquenterre - *L'Avocette* 1990 14 (3-4), p.92-150.
- CARRUETTE P., 1993 - L'Avifaune du Parc en 1993 - Bull. Association Marquenterre-Nature, saison 1993.
- CARRUETTE P., 1994 - L'Avifaune du Parc en 1994 - Bull. Association Marquenterre-Nature, saison 1994, p. 7-32.
- CARRUETTE P., TRIPLET P. (Association Marquenterre Nature), 1993 - Les oiseaux du Parc Ornithologique du Marquenterre (Somme), SMACOPI, CELRL, IFRA.
- CARRUETTE P., VANDOOORSSLAERE D., 1993 - Première nidification du Héron Gardeboeuf en Picardie. Bull. Association Marquenterre-Nature, saison 1992 p. 8-10.
- CARRUETTE P., DANCOISNE C., GAVORY L., 1994 - L'Échasse blanche nicheuse en Picardie en 1989. *L'Avocette* 1994 18 (3-4), p. 45-78.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1987 - Actualités ornithologiques 1986 en Picardie - *L'Avocette* 1987 11 (1), p.47-51.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1987 - Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1985 - *L'Avocette* 1987 11 (4), p.133-175.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1988 - Actualités ornithologiques 1987 en Picardie - *L'Avocette* 1988 12 (2), p.90-99.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1988 - Synthèse des observations ornithologiques en Picardie en 1986 - *L'Avocette* 12 (4) - p.170-209.
- CHANOINE A., novembre 1993 - Évolution des zones humides du Marquenterre des années 1960 à 1993. DIREN Picardie, Université Picardie Jules Verne, 101 pages.

- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L., ROUGE A., SUEUR F., 1989 - Synthèse des observations ornithologiques de 1987 en Picardie - L'Avocette 1989 13 (2-3-4), p.27-75.
- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L., SUEUR F., 1990 - Synthèse des observations ornithologiques de 1988 en Picardie - L'Avocette 1990 14 (3-4), p.92-135
- COMMECY X., GAVORY L., SUEUR F., 1985 - Synthèse des observations 1983 dans la Somme - L'Avocette 1985 9 (4), p.143-186.
- COMMECY X., RIGAUX T., SUEUR F. 1984- Synthèse des observations 1982 dans la Somme - L'Avocette 1984 8 (3-4), p.49 à 122.
- DELOISON G., 1995 - La saison de nidification 1994 sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville. 80. L'Avocette 1995 19 (1-2), p. 21-23.
- DUBOIS P., MAHEO R., 1986 - Limicoles nicheurs de France - Ministère de l'Environnement, Ligue française pour la Protection des Oiseaux, Bureau International de Recherches sur les Oiseaux d'Eau, 291 p.
- DUBOIS P. J., YESOU P., 1991 - Les oiseaux rares en France - Éditions Chaband.
- ETIENNE P., 1987 - Nidification du Traquet tarier *Saxicola rubetra* - Picardie-Écologie 1987 (série II), p.109-111.
- ETIENNE P., 1990 - Inventaire des zones humides de la Somme - Association Picarde des Chasseurs de Gibier d'Eau du Département de la Somme, et Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme, 101 p.
- ETIENNE P., FOURCY E., ROBERT J.C., TRIPLET P., 1991 - Actualisation des connaissances sur quelques passereaux nicheurs du littoral picard - Picardie-Écologie 1991 VI (2), p.103-109.
- ETIENNE P., MOUTON J., ROBERT J.C., TRIPLET P., 1987 - Avifaune du Marquenterre (Somme) - Picardie-Écologie 1987 (série II), p.27-80.
- ETIENNE P. ROBERT J.C., TRIPLET P., 1991 - Avifaune nicheuse du Marquenterre (deuxième partie) - Picardie-Écologie, 1991 (série VI, 1); p.28-45.
- FLIPO S., GAVORY L., TRIPLET P., 1995 - Étude d'accompagnement de l'opération agriculture-environnement en plaine maritime picarde - volet écologique : avifaune - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Centrale Ornithologique Picarde, Office National de la Chasse, Conseil Régional de Picardie, Direction Régionale de l'Environnement de Picardie, Syndicat Intercommunal de Développement Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre, 135 p.
- GAVORY L., 1990 - Liste avifaunistique hiérarchisée p.67-72 in BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L., Inventaire ZNIEFF Picardie, Synthèse générale - Région Picardie, Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Station Internationale de Phytosociologie, Bailleul, 154 p.
- GAVORY L. (coord.), 1995, - Oiseaux nicheurs menacés de Picardie - Centrale Ornithologique Picarde, Conseil Régional de Picardie, Direction Régionale de l'Environnement.
- MAURIN H. (dir), 1994 - Inventaire de la faune menacée en France - Paris, Nathan, MNHN, WWF.
- MOURONVAL J.B., TRIPLET P., 1991 - Oiseaux d'eau nicheurs en Plaine Maritime Picarde (saison de reproduction 1991 pour les anatidés, foulques et limicoles) - Conseil Régional de Picardie - A.P.C.G.E.D.S., O.N.C., 217 pages.
- MOURONVAL J.B., TRIPLET P., 1995 - Importance de la plaine maritime picarde (Somme) pour la reproduction des oiseaux d'eau. Bull. ONC n° 201, P. 12-27.
- MOUTON J., 1976 - Inventaire des Oiseaux nicheurs du Marquenterre (Somme) d'après les observations de 1970 à 1975 - Le Héron 1, p.42-50.
- MOUTON J., 1984 - La régression du Traquet tarier (*Saxicola rubetra*), dans le Nord de la France - Le Héron 1er trimestre 1984 n°1, p.81-93.
- MOUTON J., FLOHART G., 1990 - 1988 : un printemps remarquable en basse vallée de l'Authie - Le Héron août 1990, vol.23 n°1.
- MOUTON J., TRIPLET P., 1984 - Recensement des Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* nicheurs sur la Plaine littorale picarde : mise au point sur les effectifs - Picardie-Écologie (série II-1-1984),

p.40-45.

- RIGAUX T., 1985 - Résultats 1983 et 1984 de l'enquête "Limicoles nicheurs" en Picardie - L'Avocette, 1985 9 (I), p.1-8.
- SUEUR F., COMMECY X., 1990 - Guide des Oiseaux de la Baie de Somme - EDF, D.R.A.E.Picardie, G.E.P.O.P., 192 pages.
- TRIPLET P., 1981 - Les passereaux rares de la Somme - L'Avocette 5 (3-4), p.64-68.
- TRIPLET P., 1981 - les passereaux dans la Somme en 1980 - L'Avocette 1981 5 (34), p.24-35.
- TRIPLET P., 1982 - Les anatidés nicheurs des marais arrière-littoraux picards - Plaisirs de la chasse 361 - p.320-322.
- TRIPLET P., 1992 - Stationnements printanniers du Canard souchet *Anas clypeata* en Plaine Maritime Picarde (Somme) - Picardie-Écologie 1992 (série VII, 2), p.66-76.
- TRIPLET P., HOVETTE C., LEVIEL O., 1994 - La basse vallée de la Somme. Inventaire foncier, richesses patrimoniales, perspectives de gestion. - IFRA Sciences, APCGEDS, CELRL, 77 p.
- TRIPLET P., ROBERT J.C., 1984 - Etude biologique du Cygne muet *Cygnus olor* sur le littoral picard - Picardie-Écologie, 1984 (série II-2), p.35-44.
- TRIPLET P., ROBERT J.C., ETIENNE P., 1993 - Les limicoles nicheurs de la Plaine Maritime Picarde saison 1993 - Picardie-Écologie VIII (1), p.38-44.
- TRIPLET P., ROBERT J.C., ETIENNE P., MONTEL F., 1993 - Synthèse avifaunistique du Hâble d'Ault- Picardie-Écologie VIII (2), 1993, p.1-95.
- TUCKER G., HEATH M. F., 1994 - Birds in Europe : their conservation status - Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series n°3).
- YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G., 1994 - Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985 -1989 - Société Ornithologique de France.

N.B. : les personnes qui seraient intéressées par l'étude d'accompagnement de l'opération locale agriculture-environnement réalisée en 1994 peuvent venir la consulter à la bibliothèque du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (1, place Ginkgo - Village Oasis - Amiens - Tél. : 03 22 89 63 96 - contact : S. FLIPO) ou à la bibliothèque de Picardie-Nature (14, place Vogel - Amiens - Tél. : 03 22 97 97 87).

RÉSUMÉ

Cet article présente les résultats d'une étude réalisée en 1994, dans le cadre du lancement d'une opération locale agriculture-environnement en plaine maritime picarde, sur plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs. Des recherches spécifiques ont permis d'améliorer les connaissances sur le statut de certaines espèces, notamment la Marouette ponctuée (16 chanteurs), la Chouette chevêche (27 à 37 chanteurs) et le Tarier pâle (46 à 62 couples). Des niveaux d'eau élevés ont permis de contacter 3 à 4 chanteurs de Marouette de Baillon.